

Décision

Générale

colonial

Décision n° 54-417-1931 un supplément de fonction

n° 54-417-1931 un

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 août 1931

Numéro JO
n° 417 du 31/08/1931

Date du numéro
31 août 1931

TEXTE INTÉGRAL

29 août 1951, il est accordé à M. Burel, chef du bureau militaire de Djibouti, un supplément de fonction de 600 francs par mois, pour le travail supplément: à ire qu'il accomplit au service de: s travi aux pub lics, en qualité de régisseur comptable, à compter du 1^{er} juin 1931.